

Burundi : peine réduite de 32 ans à un an de prison pour Germain Rukuki

@rib News, 22/06/2021 Source AFP Une Cour d'appel du Burundi a ramené lundi de 32 ans à une année de peine de Germain Rukuki, un militant des droits de l'homme condamné pour avoir participé à des manifestations contre le président Nkurunziza en 2015, a-t-on appris de sources concordantes.

Germain Rukuki avait été condamné en 2018 à l'une des plus lourdes peines jamais infligées à un militant des droits de l'homme au Burundi. Il avait été arrêté en 2017 pour avoir participé en 2015 à des manifestations contre la candidature controversée à un troisième mandat du président Pierre Nkurunziza, aujourd'hui déchu. L'annonce de cette peine avait plongé le Burundi dans une grave crise politique, marquée par des exécutions sommaires, disparitions, détentions arbitraires, tortures et violences sexuelles visant les voix dissidentes. La condamnation de M. Rukuki avait été invalidée par la Cour suprême du Burundi en juin 2019. « Rukuki avait été réjugé devant la Cour d'appel de Ntahangwa à Bujumbura en mars (2021). Elle a rendu son verdict en réduisant sa peine à un an de prison et à une amende de 20 euros pour « rébellion », a annoncé à l'AFP le président de l'association de défense des droits de l'homme Armel Niyongere. Cette information a été confirmée par une source judiciaire. « Nous attendons que Rukuki, qui a déjà purgé sa peine, soit libéré immédiatement », a ajouté M. Niyongere. Cette décision a été rendue publique juste après une rencontre entre le président burundais Évariste Ndayishimiye et l'ambassadeur de l'Union européenne dans le pays, Claude Bochu. Ce dernier était venu à lui annoncer en primeur que les groupes de travail de l'UE (2021) ont unanimement donné l'orientation de travailler afin que soit révoquée la mesure qui suspendait l'aide financière aux pouvoirs burundais », a-t-il déclaré à la presse. Après la crise de 2015, l'UE avait décidé de sanctions budgétaires contre le Burundi. Bochu a salué les évolutions positives initiées par le président de la République en termes de bonne gouvernance, de l'État de droit et des droits de l'homme. Plus tôt lundi, 12 ONG internationales avaient fait part, dans une lettre ouverte à l'UE, de leurs préoccupations sur le fait que l'UE et certains de ses États membres disposent à fermer les yeux sur l'absence de progrès significatifs sur la situation des droits humains et sur l'impunité généralisée en la matière. Évariste Ndayishimiye, réputé plus ouvert que son prédécesseur Pierre Nkurunziza, a été élu président du Burundi en juin, après le décès soudain de M. Nkurunziza le 8 juin, après 15 années au pouvoir.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});